

# Nouveau lieu pour le café associatif de Léguillac de Cercles

## |COMPTE RENDU

---

Dimanche 17 juin 2018 9 h

Participants	Guilhem SURPAS	Jean-Luc RAMBERT
	Liliane MANTEL	Philippe BROUSSE
	Patricia LAMBERT	Anne GUERIN
	Thierry LAMBERY	Aurore FORET
Secrétaire	Vincent BETEAU	Claudette CORMAN
	Céline GIRY	Basile LOPEZ
	Olivier CHASSONERY	Delphine VINCENT
	Ilda	Johanna

### SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

- Rédiger une réponse à la mairie de Mareuil en Périgord (école de Léguillac de Cercles) et à la mairie déléguée de Vieux Mareuil

- choisir le nouveau lieu et informer les membres de l'association des positions de la réunion ;  
les 3 possibilités a:

- Rester sur le même site
- Ancienne école de Léguillac
- Ancien restaurant de Vieux Mareuil

### LA SITUATION À CE JOUR

Site actuel :

Fin du bail décembre 2018

Bélinda referait un bail de 1 an

Problème à la chaudière : Olivier dit qu'il faudrait un bon nettoyage

Trésorerie :

3 100 € en caisse

Situation précaire : on n'a pas assez de réserve pour s'engager, dans ces conditions, dans des investissements importants d'aménagement.

Il est proposé de faire des cafés délocalisés par exemple à Vieux Mareuil (salle des fêtes ?) ou il y a entre autre de belles ballades à faire.

## LA RÉPONSE À LA MAIRIE

1 proposition de courrier de Jean-Luc qui demande des compléments à la mairie pour la sécurité et conformité notamment

Se renseigner sur la différence de classement dans une collectivité locale des locaux qui lui appartiennent et qui, semble t'ils peuvent être classé soit en lieu public soit en lieu privé. Il apparait important que dans l'hypothèse du transfert du café à l'école de Léguillac, l'école nous soit louée comme un lieu privé ? est' ce possible ?

Dans la réponse, ne pas refuser définitivement / ne pas demander des travaux

Pour les travaux à l'école : des adhérents sont prêts à s'investir ; on peut faire appel à du financement participatif.

Pour certains des présents, la cuisine est un espace indispensable .

Il est proposé de demander à la mairie de Léguillac si nous pourrions mettre de temps en temps des tables et des chaises sur le parvis de l'église afin que le café soit plus visible de l'extérieur.

Il y a aussi la solution de Vieux Mareuil.

### La réponse pour l'école de Léguillac:

Nous avons reçu avec plaisir votre proposition de nous accueillir dans l'école de Léguillac de Cercles.

Aujourd'hui, notre association est en réflexion sur son projet pour les années à venir. C'est pourquoi, nous ne sommes pas pour l'instant en mesure de vous donner une réponse ferme et définitive sur la location de l'école de Léguillac de Cercles.

En outre, nous nous interrogeons sur l'usage possible d'un lieu public par une association de droit privé (mises aux normes...).

Quoi qu'il en soit, nous tenons vivement à vous remercier pour l'intérêt que vous portez à notre association.

## RAPPEL DES AVANTAGES / LIMITES DES LIEUX

### Vieux Mareuil

132 m<sup>2</sup> (ancien restaurant au croisement de la D 939)

Avantages	Limites
Cuisine 23 m <sup>2</sup>	
Début d'aménagement de cuisine	

Bar fonctionnel « Il est super »	Bar : 1 poteau en plein milieu
Accès, électricité, eau = aux normes	Bas de plafond (Grande salle) Petite 44 m <sup>2</sup> (ne peut pas être agrandie)
Parking 7 places Parking mairie à 100 m	Plusieurs maisons habitées à proximité (risque de nuisance)
Proximité du jardin public	Salle des fêtes mitoyennes avec des habitations
Eclairage public de la voirie aux environs du site	Changement de nom, de lieu Déshabiller un village pour habiller un autre village
	Manque de charme de la grande salle 3 marches entre le bar et la grande salle
Accessibilité pour les visiteurs (grand route)	<b>Présence de la route 939 = Danger</b>
Municipalité très accueillante Le loyer devrait être très modéré, voire nul	

#### Ecole de Léguillac de Cercles

Avantages	Limites
Grande salle 78 m <sup>2</sup>	Démarche à réaliser par la mairie Pour cause de changement de destination
Cour et préaux (possibilité de spectacle extérieur)	Logement à l'étage (risque de gêne sonore)
Ça reste Léguillac	Les compteurs (eau, électricité, chauffage) ne sont pas individualisés
Chaufferie d'enfer	Absence de local de stockage  MAIS, 1 courrier de la mairie de Mareuil du 5 avril 2018 nous informe que : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le bureau est disponible</li> <li>- L'usage du local du préau est à</li> </ul>

	discuter avec l'amicale laïque. Il s'avère que l'amicale est d'accord pour en partager l'usage.
Jardin public	<b>Aménagement de pièce n°2</b> <b>Avec bar et coin snack</b>
Lieu sécurisé (pas de route)	
Atelier de menuiserie mis à notre disposition (Antoine PINGLOT)	
Salle des fêtes (avec cuisine) à proximité	